

Classification des journalistes professionnels de la presse d'information spécialisée

Qualification	Définition
Rédacteur	Met au point la matière rédactionnelle et rédige les textes d'information destinés à la publication.
Rédacteur graphiste	Conçoit et réalise la mise en pages des publications en mettant en valeur leur contenu par des créations graphiques nécessitant des recherches sur la composition et l'image.
Rédacteur-réviseur	Effectue une lecture critique des copies en contrôlant la cohérence et la validité des informations et en effectuant les rectifications nécessaires. Il révise la copie rédactionnelle, tant sur le fond que sur la forme.
Rewriter	Rédacteur chargé de mettre en forme, suivant le style propre à la publication, les textes qui lui sont confiés par la rédaction en chef.
Secrétaire de rédaction	Assiste le secrétaire général de la rédaction ou le premier secrétaire de rédaction ou, directement, le rédacteur en chef.
Rédacteur spécialisé	Rédige les informations, les interviews, les comptes rendus des manifestations, dans le ou les domaines dont il est chargé.
Rédacteur unique	Rédacteur qui assure la rédaction d'une publication, sous l'autorité de la direction.
Reporter	Rédacteur habituellement appelé à rechercher à l'extérieur les sources d'information des éléments de documentation : enquêtes, interviews, etc.
Reporter-dessinateur	Recherche, crée, met en oeuvre et exécute des documents dessinés (avec ou sans légende) inspirés par l'actualité ou à propos d'actualité.
Reporter-photographe	Assure la recherche de sujets, la prise de vues et, éventuellement la réalisation de documents photographiques destinés à paraître seuls, avec une légende ou à illustrer un article..

Secrétaire de rédaction unique	Rassemble et prépare les différents éléments à publier, les révisé au besoin suivant les directives de la rédaction en chef, et assure la réalisation de la publication. Il a autorité sur une ou plusieurs personnes de l'équipe de réalisation. Il exerce seul cette fonction dans une entreprise qui édite plusieurs publications.
Chef de rubrique	Assure et coordonne, sous l'autorité du rédacteur en chef ou du rédacteur en chef adjoint, la rédaction d'une partie spécialisée et permanente de la publication.
Premier rédacteur graphiste	Conçoit et réalise la mise en pages des publications en mettant en valeur leur contenu par des créations graphiques nécessitant des recherches sur la composition et l'image. Le premier rédacteur graphiste a autorité sur un ou plusieurs rédacteurs graphistes.
Premier secrétaire de rédaction	Rassemble et prépare les différents éléments à publier, les révisé au besoin suivant les directives de la rédaction en chef, et assure la réalisation de la publication. Il a autorité sur une ou plusieurs personnes de l'équipe de réalisation.
Secrétaire général de la rédaction	Anime et coordonne, suivant les directives du rédacteur en chef, les divers services de la rédaction, tant intérieurs qu'extérieurs. Il est responsable de la réalisation et des horaires (planning) de la publication. Son autorité doit s'exercer sur une équipe de réalisation d'au moins 2 personnes.
Rédacteur en chef adjoint	Assiste ou supplée le rédacteur en chef. La fonction de rédacteur en chef adjoint suppose une autorité sur un minimum de trois journalistes.
Rédacteur en chef	Responsable, sous l'autorité de la direction, de la conception et de la réalisation d'une publication. Il a autorité sur une équipe rédactionnelle de 2 à 5 personnes.
Directeur des rédactions	Assure la direction et la coordination de plusieurs revues et équipes rédactionnelles